

# PROCÈS VERBAL DU CONSEIL D'ÉCOLE DU 10 MARS 2023

## ÉCOLE R. BARADEL 38440 MOIDIEU DÉTOURBE

### Présents :

**Municipalité** : Mme Messina et M. Petit

**Parents d'élèves** : Mmes Carbonne et Lhopital

**DDEN** : Mme Hollinger

**Enseignants** : Mmes André, Bouvier, Réus, Rondelle, Séchaud et M. Balazard

**Excusée** : Mme Rodriguez, Inspectrice de l'Éducation Nationale

Début du conseil : 18h00

Fin du conseil : 19h00

## I - MANIFESTATIONS, PROJETS et SORTIES

### 1) Projets concernant l'ensemble des classes :

- Le **marché de Noël** a rencontré un vif succès en décembre dernier, rapportant un bénéfice de 1 110,50€ à l'école. Les enseignants ont beaucoup apprécié de pouvoir accueillir à nouveau les parents dans les locaux et de pouvoir échanger avec eux de manière informelle et conviviale à cette occasion.

- À la même période, l'école a renouvelé sa participation à l'opération « **Pères Noël Verts** », collecte de jouets organisée par le Secours Populaire. Grâce à l'implication des familles, ce sont plus de 200 jouets et livres qui ont été remis à l'association.

- Au mois de janvier, les classes ont poursuivi leurs actions solidaires en participant à l'**opération « Pièces Jaunes »**. Cette collecte, qui n'avait pas eu lieu depuis l'année 2020, a également fait l'objet d'une forte mobilisation puisque plus de dix kilos de pièces ont été confiés à l'agence postale communale le 3 février (pour comparaison, les dons variaient entre 4 et 5 kilos sur les dernières années de participation).

Au nom de ces deux associations, les enseignants remercient les familles pour leur générosité.

- L'équipe enseignante remercie également la Mairie pour **les petits cadeaux individuels et les brioches** qui ont été offerts aux élèves.

- Le **carnaval** a eu lieu le vendredi 3 mars après-midi. Le Sou des Écoles et les enseignants ont organisé un moment convivial qui a été très apprécié de tous : défilé en musique, envolée de bulles, disparition dans les flammes du « Bateau Carnaval », même si la température extérieure n'était pas très élevée... Ce moment de partage et de joie a ravi les petits et les grands, et les parents ont pu se joindre à la fête cette année en assistant au défilé devant l'école. Le Sou a également offert un goûter à chaque enfant (crêpes fourrées et crèmes desserts) et les enseignants renouvellent leurs remerciements aux membres du Sou des écoles.

- Le **projet architecture** (présenté lors du premier conseil d'école) se poursuit dans les différentes classes, à travers de nombreuses activités : rallye lecture, projets en arts plastiques, découverte des monuments du monde...

- **Opération de sensibilisation** : parce que la diversité, la tolérance et la solidarité sont des valeurs fondamentales pour vivre ensemble dans le respect de tous, l'équipe enseignante a décidé de mener en collaboration avec l'association APF-France Handicap des actions de sensibilisation auprès des enfants pour déconstruire les préjugés sur le handicap. Chaque classe bénéficiera de cette intervention au mois de mars, sur une journée. Les élèves de CM2 ont été les premiers, le lundi 6 mars, à travailler avec les bénévoles de l'association.

Monsieur Balazard explique qu'à travers différents ateliers, les élèves ont pu se glisser temporairement dans la peau des personnes en situation de handicap. À l'aide d'accessoires (bandeaux, casques anti-bruit, lunettes spéciales...) ou avec des contraintes physiques (n'utiliser que la main avec laquelle ils sont le moins à l'aise par exemple), ils ont pris la mesure des troubles auditifs, visuels ou moteurs qui s'imposent à certains. Les enfants ont par ailleurs appris les bases de la langue des signes et ont été amenés à réaliser un parcours en fauteuil roulant pour découvrir les difficultés liées à ce type de déplacements. Enfin, comme certains handicaps sont parfois invisibles, ils ont également été sensibilisés aux troubles cognitifs (comme la dyslexie) et à leurs répercussions sur la vie quotidienne.

L'équipe enseignante souhaite remercier la mairie qui a financé une grande partie des repas des bénévoles sur les différents jours d'intervention.

- **Agenda** : Au niveau des manifestations prévues en fin d'année scolaire, les votes pour le **Prix Nord Isère** se dérouleront sur deux demi-journées, les 11 et 12 mai 2023. La **fête de l'école**, comprenant le temps de jeux organisé par le Sou des écoles et le spectacle des élémentaires, aura lieu le vendredi 23 juin. Le **concert jeune**

public du Jazz à Vienne est quant à lui programmé le mardi 27 juin au matin.

## 2) Projets propres à une ou plusieurs classes :

- **Cycle piscine CP-CE1-CE2** : Les élèves de ces trois niveaux devraient se rendre à la **piscine** d'Eyzin-Pinet au mois de juin. Une réunion est prévue le 21 mars avec les conseillers pédagogiques et les responsables de bassin pour définir les modalités de ce cycle natation (encadrement, jours et horaires).
- **Classes de CP et CE1-CE2** : Les classes de Mme Séchaud et de Mme Rondelle se sont rendues le 9 mars au théâtre François Ponsard de Vienne pour assister au spectacle « Un petit poucet ». La compagnie « Gros bec » a revisité le célèbre conte de Charles Perrault en proposant de nombreux éléments de mise en scène (ombres, mimes, musique...) dans une version dénuée de dialogues. Les enfants ont beaucoup apprécié le spectacle et ont découvert un lieu que la plupart d'entre eux n'avait encore jamais visité.

## **II - INFORMATIONS DIVERSES – ÉCOLE**

- **Photo de classe** : L'équipe enseignante va faire appel au même prestataire que les deux années précédentes, car la qualité des photos réalisées par ses soins avait fait l'unanimité. M. Francis Moure, basé à Bellegarde Poussieu, réalisera les photos le vendredi 31 mars (sauf contrainte météorologique).
- **Rappel** : en raison du pont de l'Ascension, les enfants n'auront pas classe le jeudi 18 et le vendredi 19 mai 2023.
- Mme André demande si le conseil municipal a déjà voté le **budget 2023**, afin de connaître le montant disponible pour les achats de l'année scolaire. Mme Messina indique que cela va être fait très prochainement.
- **Fête des parents** : Lors de la formation des directeurs suivie par Mme André en décembre dernier, l'Inspectrice a rappelé la nécessité pour l'Éducation Nationale d'assurer l'égalité entre tous et d'accompagner l'évolution de la société. Conformément au principe de laïcité et afin de respecter la diversité des familles, l'école célébrera cette année pour la première fois « la fête des parents » (en lieu et place des classiques « fête des mères » et « fête des pères »). Les enfants réaliseront deux petits cadeaux qu'ils emporteront chez eux au début du mois de juin.
- La **visite annuelle des DDEN** a eu lieu le lundi 6 mars en présence de Céline Messina. Mme André a souligné au cours de cette visite les très bonnes conditions offertes par l'école (comme en atteste la stabilité de l'équipe enseignante) et la réalisation rapide et efficace des travaux par les services municipaux. Une difficulté concernant le réseau Wifi a par contre été mise en avant car avec l'équipement du nouveau prestataire choisi par la commune, la couverture en wifi se limite à la salle informatique et n'offre aucun accès à internet dans les classes. Les élus ont réagi avec une extrême rapidité car dans la semaine, la mise en place d'une borne wifi a été décidée avec la société Kertel pour assurer l'amplification du réseau.

Mme Hollinger souligne le plaisir des DDEN à visiter des écoles telles que celle de Moidieu-Détourbe.

- Pour rester dans le domaine de l'équipement informatique, l'équipe enseignante a le plaisir d'annoncer que toutes les classes d'élémentaire sont maintenant équipées d'un vidéoprojecteur interactif. Mme Bouvier présente succinctement le **schéma numérique de Vienne Condrieu Agglomération** qui a débuté en 2022 et s'achèvera en 2026. Celui-ci vise d'abord l'équipement de toutes les classes du territoire d'un VPI et d'un poste de travail, et la dotation pour chaque école d'une classe mobile (tablettes ou ordinateurs portables). Ce schéma prévoit aussi le prêt de matériel dans le cadre de projets innovants, avec la mise à disposition de kits pédagogiques pour réaliser des films d'animation ou de la programmation par exemple. Il fournira enfin à chaque école un espace numérique de travail (ENT) utilisable par l'ensemble de la communauté éducative (enseignants, parents, enfants...). Des formations seront proposées aux enseignants afin de maîtriser l'ensemble de ces outils.

- **L'ENT** dont l'école va être dotée très prochainement dans le cadre de ce schéma numérique s'appelle ONE, et disposera d'outils sécurisés (blog, messagerie, agenda, carnet de liaison, cahier de texte, espace documentaire, cahier multimédia...) dont les enseignants pourront faire usage en fonction de leurs besoins et du fonctionnement de leur classe. Dans le cadre de la mise en place de cet ENT, une transmission des données de l'élève et de ses représentants (recueillies au moment de l'inscription et contenues dans ONDE) sera réalisée en direction du prestataire (ONE) afin que celui-ci puisse procéder à la création automatique des comptes utilisateurs. Ces informations (telles que nom, prénom, date de naissance, adresse...) seront exclusivement utilisées dans le cadre de l'ENT et ne seront ni cédées ni communiquées à des tiers. Lors de leur première connexion, les parents accéderont à des informations permettant d'exercer leurs droits et choisiront les renseignements qu'ils souhaiteront compléter.

### III - INFORMATIONS DIVERSES – MAIRIE

- Suite au dernier conseil d'école, le Maire a réglementé la **circulation des animaux domestiques** (et notamment des chiens) sur la commune : nécessité d'identification, tenue en laisse, et obligation pour les propriétaires de ramasser les déjections de leurs animaux en sont les grandes lignes. La présence de chiens, même tenus en laisse, est maintenant interdite dans plusieurs zones du village, et tout particulièrement aux abords de l'enceinte scolaire. L'arrêté municipal est affiché aux portails des écoles et des panneaux rappelant cette interdiction ont été fabriqués et mis en place par les services techniques. Monsieur Petit souligne que cette problématique a soulevé beaucoup de débats au sein de la commune et que si l'arrêté peut diviser les usagers, il y avait un problème très lourd de salubrité et de sécurité auquel les élus se devaient de répondre.
- Mme Messina indique qu'un **désembouage du circuit de chauffage** est prévu afin de rendre aux radiateurs leurs performances thermiques maximales.
- Mme Messina transmet pour finir à l'équipe enseignante une demande du service périscolaire qui souhaiterait le **déplacement des jardinières** actuellement situées dans la cour de l'école. Mme André répond qu'aucune utilisation n'en est faite sur le temps scolaire et que les bacs peuvent donc être récupérés à n'importe quel moment pour les activités choisies par le personnel communal.

### IV - QUESTIONS DES PARENTS :

- L'APE adresse tout d'abord ses remerciements aux enseignants et au Sou des écoles pour l'organisation du **Carnaval** et félicite les enseignants pour les costumes qu'ils avaient choisis ! Les familles étaient très contentes de pouvoir participer à nouveau à cet événement. Certains ont cependant demandé pourquoi le défilé dans le village n'avait plus lieu. Mme André explique que le défilé dans les rues avait été suspendu en raison du contexte sanitaire qui interdisait les rassemblements. Le maintien du défilé avait cependant été souhaité pour les enfants (sans public extérieur), et c'est donc dans ce cadre que la formule « aux abords de l'école » avait été initiée. Il se trouve que cette organisation est à la fois plus sécurisée (pas de cheminement sur la voie publique, pas de véhicule passant à proximité des enfants, pas de mouvement de foule) et plus festif pour les enfants : possibilité de voir leurs frères et sœurs ainsi que leurs copains des autres classes (alors que l'immense cortège traversant le village ne leur permettait que de voir les quelques camarades qui les entouraient), meilleure sonorisation, pas de marche (toujours pénible pour les plus petits) ou de gestion d'accessoires... Cette version du Carnaval sera donc celle qui sera retenue à l'avenir, mais la possibilité retrouvée de convier les parents à la fête devrait également permettre la satisfaction du plus grand nombre.

- Les parents élus abordent de nouveau la question des enfants à qui il est demandé de **finir un travail** sur le début de la récréation ou pendant que les autres réalisent une autre activité. Mme André relit la réponse apportée lors du premier conseil d'école : *Cette pratique est partagée par l'ensemble des enseignants de l'école mais cela ne reflète pas le fonctionnement quotidien des classes. S'il est demandé ponctuellement à un ou plusieurs enfants de terminer un travail, il ne s'agit pas toujours d'une sanction, ce peut être une chance donnée de rattraper le rythme de la classe ou de laisser à un enfant plus lent que les autres l'opportunité de travailler à sa vitesse. Les enseignants veillent cependant à ce que cela ne dure pas la totalité de la récréation, comme le précise le texte officiel (circulaire n°91-124 du 6 juin 1991), et que la surveillance soit assurée en continu (les enfants sont dans la classe seulement s'ils sont visibles de la cour, sinon ils sont installés dans le hall vitré de l'école ou dans une autre classe). Si un enfant se plaint régulièrement d'une telle situation, les parents doivent prendre directement contact avec l'enseignant concerné.*  
Mme André rappelle donc que les parents rencontrant cette problématique doivent s'adresser au maître ou à la maîtresse de leur enfant.
- L'APE tient à remercier les enseignants pour les **temps partagés** avec les parents (sollicitations de Mme Séchaud pour les séances en bibliothèque, envoi de petites informations sur les activités de classe, diffusion de photos, marché de Noël...) Les parents élus demandent d'ailleurs si le blog d'école a été fermé. Mme André répond que celui-ci a en effet cessé de fonctionner depuis plusieurs années (2018) mais que l'ENT qui sera mis en place très prochainement offrira à nouveau une telle fonctionnalité pour les enseignants qui souhaiteront l'utiliser.
- Les familles remercient également l'équipe enseignante d'avoir annoncé très en amont les mouvements de grève, permettant ainsi d'anticiper l'organisation de ces journées.
- L'association des parents élus organisera le vendredi 5 mai dès 8h10 le « Café de l'APE » pour tisser du lien autour de l'école.

**Présidente du conseil :** Gaëtane André

**Secrétaire de séance :** Emilie Bouvier